



**MAIRIE DE SALEON**  
**D.330, LE SERRE**  
**05300 SALEON**  
☎ / 📠 : 04.92.66.29.92

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2015**

L'an deux mil quinze, le cinq janvier à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal LOMBARD, Maire de SALEON

Étaient présents : Messieurs René ARNAUD, David HALTER, Yves JOUVE, Yohann TORD, Pascal LOMBARD, Cyril MONTANT et Madame Sandrine PEYRON

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de voix délibératives : 7

Les convocations et l'affichage ont été réalisés le 30 décembre 2014.

Monsieur Pascal LOMBARD a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : Approbation du compte-rendu du 08 décembre 2014**

Le compte-rendu appelle quelques observations d'ordre matériel :

- Concernant la convention déneigement, elle a été approuvée par 6 voix pour et non 7 car M. René ARNAUD a quitté la salle lors du vote
- Concernant les coupes affouagères, il ne s'agit pas de 6 nouvelles coupes mais de 4 nouvelles coupes sur la parcelle n°6

**OBJET : Pose d'une clôture côté est du cimetière**

Le Maire expose au Conseil Municipal un devis de la SARL BOREY concernant la fourniture et la pose d'un garde-corps côté est du cimetière qui s'élève à 2 784.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**Accepte le devis de l'entreprise BOREY pour un montant de 2 784.00 € HT et autorise le Maire à engager les travaux.**

**OBJET : Participation au projet ski de l'école de Trescléoux**

Le Maire expose aux conseillers que l'école primaire de Trescléoux nous a fait parvenir une demande de subvention pour un projet ski à hauteur de 90.00 € pour les 3 enfants de Saleon scolarisés dans cette école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**Accepte de verser une subvention de 90.00 € à l'école primaire de Trescléoux.**

**Questions diverses**

- Conventionner avec René ARNAUD pour distribuer du gravier sur les voies communales
- Acheter une fraise à neige pour la prochaine saison hivernale

Fin de séance à 21h00.

Prochain conseil prévu le 02/02/2015 à 19h00.